

1916 et 1918; Liste des ouvrages sur l'agriculture recommandés aux cultivateurs; Règlements régissant le Conseil d'Agriculture; Production des aliments à la campagne et à la ville; Climat de la Colombie Britannique; La cuscute et le trèfle; Manuel-guide et carte de la Colombie Britannique, (Bulletins 1 et 23); L'irrigation en Colombie Britannique; Chasse aux moustiques; Répertoire des éleveurs de volailles; Répertoire des producteurs de graines de semences; Répertoire des éleveurs de bétail.

NOTA.—S'adresser au Ministère de l'Agriculture, à Victoria, C. B., pour obtenir des exemplaires des publications de ce département.

Autres publications; Débats de l'Assemblée Législative; Gazette de la Colombie Britannique. Rapports annuels: Conseil d'Hygiène; Naissances, mariages et décès; Asiles d'aliénés; Rapports des ministres des Terres, des Mines, des Travaux Publics, de l'Auditeur général, du Surintendant des assurances, du Commissaire des Pêcheries.

NOTA.—Les rapports des différents ministères sont envoyés sur demande adressée à l'Imprimeur du Roi, au prix de 50c. l'exemplaire.

### TERRITOIRE DU YUKON.

Travaux du Conseil Territorial et documents officiels. Ces documents officiels contiennent les rapports des fonctionnaires des Territoires, notamment ceux du Surintendant des Travaux, du préposé à l'Hygiène, du Vérificateur de l'or, de l'Inspecteur en chef des Patentes et du Surintendant des Ecoles. Budget.

Les rapports du Commissaire de l'or, de l'Agent des terres et des forêts domaniales et du Contrôleur et directeur de l'arpentage et du cadastre sont contenus dans le rapport annuel du ministre de l'Intérieur, d'Ottawa. Une brochure, "Le Territoire du Yukon, son histoire et ses ressources," est publiée par le ministère de l'Intérieur.

## XIII.—LÉGISLATION ET PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 1919.

### LÉGISLATION FÉDÉRALE, 1919.

Session ordinaire (26 février-7 juillet).

Au cours de l'année 1919 ont eu lieu les deuxième et troisième sessions du treizième parlement du Canada, la deuxième ayant duré depuis le 26 février jusqu'au 7 juillet et la troisième,—session spéciale convoquée pour la ratification du traité de paix—du 1er septembre au 10 novembre. Durant la session ordinaire, la législature a voté soixante-seize lois d'intérêt général et soixante-dix-huit d'intérêt local ou particulier. Au nombre de ces dernières, l'on compte quinze lois concernant les chemins de fer, une concernant une compagnie de construction de ponts, cinq relatives à des compagnies d'assurance, quatre ayant pour objet d'autres compagnies, une autre est un amendement à la loi constituant la Société Canadienne de la Croix Rouge, une autre sanctionne l'existence de l'Association Canadienne des Épiciers en Gros; enfin cinquante et une lois prononcent des divorces.

**Lois de Finance.**—Quatre budgets ont été successivement votés au cours de la session, sous les chapitres 1, 34, 35 et 76; le chapitre 34 se rapporte à l'exercice budgétaire 1919 et les trois autres à l'exercice budgétaire 1920. Parmi les crédits les plus considérables, figurent \$40,000,000 pour la construction des navires en acier, dont \$30,000,000 dans le budget principal et \$10,000,000 dans le budget supplémentaire; on y voit aussi un prêt de \$35,000,000 consenti à la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat et un crédit de \$35,000,000 pour l'achat de matériel de chemins de fer. La loi des crédits de démobilisation a